



| ICAO

**RAPPORT DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU GROUPE
RÉGIONAL AFRIQUE – OCEAN INDIEN DE PLANIFICATION ET DE
MISE EN ŒUVRE ET DU GROUPE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ DE
L’AVIATION POUR LA REGION AFRIQUE-OCÉAN INDIEN
(APIRG&RASG-AFI/EO)**

(Libreville, Gabon, 19 juillet 2024)

PRÉPARÉ PAR LE SECRÉTARIAT

LES DÉSIGNATIONS ET LA PRÉSENTATION DES MATERIAUX CONTENUS DANS CETTE PUBLICATION N'IMPLIQUENT PAS L'EXPRESSION D'UNE OPINION QUELCONQUE DE LA PART DE L'OACI CONCERNANT LE STATUT JURIDIQUE DE TOUT PAYS, TERRITOIRE, VILLE OU ZONE DE SES AUTORITÉS, OU CONCERNANT LA DÉLIMITATION DE SES FRONTIÈRES OU LIMITES.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS	4
LISTE DES CONCLUSIONS ET DÉCISIONS	5
PARTIE I : INTRODUCTION.....	7
PARTIE II : RÉUNION EXTRAORDINAIRE D'APIRG ET DU RASG-AFI	10
POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL	11
POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR L'AMÉLIORATION DE LA STRUCTURE D'APIRG ET DU RASG-AFI	11
POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : DISCUSSION SUR LES DISPOSITIONS TRANSITOIRES POUR LES GROUPES	16
POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN ET ADOPTION DES CONCLUSIONS ET DÉCISIONS DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE D'APIRG ET DU RASG-AFI.....	17
POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES.....	17

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AANDD	Base de données AFI des carences de navigation aérienne
AANRT	Équipe chargée du rapport annuel de navigation aérienne
AAO SG	Sous-groupe Espace aérien et Aéroports d'APIRG
AASPG	Groupe Afrique – Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système d’aviation
AFCAC	Commission africaine de l’aviation civile
AFI	Afrique - Océan Indien
AFI-RASP	Plan de sécurité de l’aviation de la région AFI
AFI SSR CMP	Plan de gestion des codes SSR dans la région AFI
AFTN	Réseau fixe de télécommunications aéronautiques
AIXM	Modèle d’échange d’informations aéronautiques
AMHS	Système de messagerie ATS
ANSP	Fournisseur de services de navigation aérienne
ANS-SST	SST des services de navigation aérienne
APCC	Comité de coordination des projets d'APIRG
APIRG	Groupe Régional Afrique – Océan Indien de Planification et de mise en œuvre
ARC-TF	Groupe de Coordination APIRG et RASG-AFI
AAC	Autorité de l’aviation civile
CNS	Communications, Navigation et Surveillance
ESAF	Bureau OACI pour l’Afrique orientale et l’Afrique australe
EWAPIRG	Groupe régional ESAF et WACAF de planification et de mise en œuvre de la sécurité de l’aviation
GANP	Plan mondial de navigation aérienne
GASP	Plan pour la sécurité de l’aviation dans le monde
IATA	Association internationale du transport aérien
OACI	Organisation de l’aviation civile internationale
iSTARS	Système intégré d'analyse et de notification sur les tendances en matière de sécurité
IIM/SG	Sous-groupe Infrastructure et Gestion de l’information
MET	Météorologie aéronautique (MET)
NCPI	Coordonnateur national de la planification et de la mise en œuvre
PBN	Navigation basée sur la performance
PBCS	Communication et surveillance basées sur la performance
PQ	Question de protocole
PRCC	Comité de revue et de coordination des programmes
RASC	Comité directeur du RASG-AFI
RASG-AFI	Groupe régional de sécurité de l’aviation pour la région AFI
SAF	Carburant d’aviation durable
SAP	Plan d’action national
SAR	Recherches et sauvetage
SOM/SG	Sous-groupe sur la gestion et la supervision de la sécurité
WACAF	Bureau OACI pour l’Afrique occidentale et centrale

LISTE DES ANNEXES

REUNION EXTRAORDINAIRE APIRG & RASG-AFI

Annexe 1A	Liste des participants
Annexe 2A	Ordre du jour et programme de travail
Annexe 2B	Structure organisationnelle du groupe fusionné APIRG et RASG-AFI
Annexe 2C	Projet de Manuel de procédure du Groupe Afrique – Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système d’aviation

LISTE DES CONCLUSIONS ET DÉCISIONS

DÉFINITIONS

RASG-AFI et APIRG consignent leurs actions sous forme de conclusions et de décisions comme suit :

- a) **Les conclusions** traitent de questions qui, conformément au mandat des groupes, méritent directement l’attention des États ou sur lesquelles des mesures supplémentaires doivent être prises par le Secrétaire conformément aux procédures établies.
- b) **Les décisions** portent sur les modalités de fonctionnement interne des Groupes et de leurs organes subsidiaires.

APIRG et RASG-AFI ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

APIRG&RASG-AFI/EO Décision EO/01	Approbation de la structure de l'AASPG
APIRG & RASG-AFI/EO Décision EO/02	Finalisation du Manuel de Procédure de l'AASPG

PARTIE I :

INTRODUCTION

PARTIE I : INTRODUCTION

Lieu et durée

- 1.1. La réunion extraordinaire du Groupe régional Afrique – Océan Indien de planification et de mise en œuvre (APIRG) et du Groupe régional de sécurité de l’aviation pour la région Afrique - Océan Indien (RASG-AFI) s'est tenue le 19 juillet 2024 à Libreville, au Gabon.

Participation

- 1.2. Trois cent soixante-trois (363) participants venant des États de la région AFI, du siège et des Bureaux régionaux de l'OACI, des organisations internationales et régionales, de l'industrie et d'autres partenaires et parties prenantes ont participé à la réunion. La liste des participants est fournie en **Appendice 1A** du présent rapport.

Officiels et Secrétariat

- 1.3. La réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI a été coprésidée par Mme Paule Assoumou Koki, Directeur général de l'Autorité de l'Aviation Civile du Cameroun et Présidente d'APIRG, et M. Fred K. Bamwesigye, Directeur général de l'Autorité de l'Aviation Civile de l'Ouganda et Président du RASG-AFI.
- 1.4. M. Prosper Zo'o Minto'o, Directeur régional du Bureau de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale, et Mme Lucy Mbugua, Directeur régional du Bureau de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe, ont assuré le secrétariat de la réunion. Ils ont été assistés par M. Arthemon Ndikumana, Directeur régional adjoint du Bureau de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe, et M. Nika Meheza Manzi, Directeur régional adjoint du Bureau de l'OACI pour l’Afrique occidentale et centrale, avec la participation de M. Marco Merens, Chef de la Section de Soutien à la mise en œuvre, du Bureau de la navigation aérienne (ANB) de l'OACI. Les experts suivants des Bureaux ESAF et WACAF de l'OACI ont participé à la réunion:

<i>M. Milton Tumusiime</i>	<i>RO/AIR, Bureau ESAF, Nairobi</i>
<i>M. François-Xavier Salambanga</i>	<i>RO.CNS, Bureau WACAF, Dakar</i>
<i>M. Kebba Lamin Jammeh</i>	<i>RO/FS, Bureau WACAF, Dakar</i>
<i>Monsieur Elisha Omuya</i>	<i>RO/AGA, Bureau ESAF, Nairobi</i>
<i>Mme Sonia Freitas</i>	<i>RO/SI, Bureau WACAF, Dakar</i>
<i>M. Zewdu Aregawi</i>	<i>RO/SI, Bureau ESAF, Nairobi</i>
<i>Mme Chinga Mazhetese</i>	<i>RO/MET/ENV, Bureau ESAF, Nairobi</i>
<i>Monsieur Ilboudo Goama</i>	<i>RO/MET, Bureau WACAF, Dakar</i>
<i>Monsieur Serge Guy Tchanda</i>	<i>RO/ATM-SAR, Bureau WACAF, Dakar</i>
<i>Monsieur René Tavaréz</i>	<i>RO/FS-AIR, Bureau WACAF, Dakar</i>

Réunion extraordinaire du Groupe régional Afrique – Océan Indien de planification et de mise en œuvre et du Groupe régional de sécurité de l’aviation pour la région Afrique - Océan Indien

<i>Monsieur Fanfe Bamba</i>	<i>RO/AIM, Bureau WACAF, Dakar</i>
<i>Monsieur Eyob Estifanos</i>	<i>RO/AFI-PLAN, Bureau ESAF, Nairobi</i>

Langues de travail

- 1.5. Les discussions des réunions se sont déroulées en anglais et en français avec des services d'interprétation simultanée. La documentation a été mise à disposition sur les sites Internet des bureaux ESAF et WACAF de l'OACI dans les deux langues.

Ouverture de la réunion

- 1.6. La séance d’ouverture de la réunion extraordinaire d’APIRG et du RASG-AFI a eu lieu le vendredi 19 juillet 2024.
- 1.7. Au cours de la séance d’ouverture, des allocutions ont été prononcées par le Général de Brigade Eric Tristan Moussavou, Directeur général de l’Autorité de l’aviation civile du Gabon ; M. Prosper Zo’o Minto’o, Directeur régional de l’OACI pour l’Afrique occidentale et centrale (WACAF) ; et Mme Paule Assoumou Koki, Présidente d’APIRG. Dans leurs propos, tous les intervenants invités ont exprimé leur gratitude aux Autorités et au peuple de la République Gabonaise pour l’accueil de l’événement et la merveilleuse coordination de cette réunion.
- 1.8. M. Moussavou, Directeur général de l’Agence Nationale de l’Aviation Civile (ANAC) du Gabon, a exprimé sa gratitude en s’adressant à la réunion extraordinaire d’APIRG et du RASG-AFI lors de la Semaine Africaine de l’Aviation qui se tient à Libreville, au Gabon. Il a souligné l’importance de réviser la structure d’APIRG et du RASG-AFI pour mieux répondre aux défis rencontrés dans la région et a exprimé sa gratitude aux autorités de l’État, en particulier au Chef de l’État, le Général Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, et aux participants pour leur engagement à faire progresser l’aviation africaine. Le Directeur général a conclu en souhaitant à la réunion des discussions productives et des délibérations fructueuses.
- 1.9. M. Prosper Zo'o Minto'o a au nom du Président du Conseil de l'OACI M. Salvatore Sciacchitano, du Secrétaire général de l'OACI, M. Juan Carlos Salazar, de sa collègue, Mme Lucy Mbugua, Directeur régional du Bureau ESAF de l’OACI et Secrétaire du RASG-AFI, et en son nom propre, souhaité la bienvenue aux participants à la réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI. Il a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République Gabonaise pour avoir accueilli l'événement et a salué la participation des principaux représentants. Il a rappelé l'objectif de la réunion, qui est d'examiner et d'approuver le nouveau cadre qui permettra d'améliorer les systèmes de navigation et de la sécurité aérienne dans la région AFI. Le Directeur régional a souligné l'importance des résultats de la réunion pour l'avenir de l'aviation dans la région. Il a exprimé sa sincère gratitude aux États et aux organisations, reflétée par la bonne participation à

cette réunion extraordinaire qui marquera un tournant dans l'évolution de l'aviation dans la région. Il a terminé son discours en souhaitant à tous une réunion fructueuse.

- 1.10. Mme Paule Assoumou Koki, Présidente d'APIRG, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI, et remercié la République Gabonaise pour l'accueil de cette réunion. Elle a rappelé que la réunion réunit les acteurs clés pour relever les défis de la navigation aérienne et de la sécurité de l'aviation en Afrique. La Présidente a souligné le rôle crucial d'APIRG dans l'amélioration des services de navigation aérienne et a mis en avant les efforts en cours pour fusionner l'APIRG et le RASG-AFI en une seule entité, pour donner suite aux discussions des réunions précédentes. Elle a rappelé les objectifs de la réunion et a encouragé les participants à apporter des contributions décisives. Mme Paule Assoumou Koki a également exprimé sa gratitude aux gouvernements et organisations des participants, ainsi qu'au Secrétariat, et a déclaré la réunion extraordinaire conjointe APIRG/RASG-AFI officiellement ouverte.

PARTIE II :

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE
D'APIRG ET DU RASG-AFI**

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL

- 1.1. L’ordre du jour et le programme de travail adoptés par la réunion sont fournis à l’**Appendice 2A** du présent rapport.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR L'AMÉLIORATION DE LA STRUCTURE d’APIRG ET DU RASG-AFI

2.1 Aperçu de la Décision 5/05 d’APIRG/26 et de RASG-AFI/9

- 2.1.1 La réunion a été informée des fondements de la Décision 5/05 des réunions APIRG/26 et RASG-AFI/9 sur l’amélioration de la structure d’APIRG et du RASG-AFI, stipulée comme suit :

APIRG/26 & RASG-AFI/9 Décision 5/05 : Amélioration de la structure d’APIRG et du RASG-AFI

Il est décidé que,

Afin de finaliser l’étude sur l’approche intégrée d’APIRG et du RASG-AFI en les combinant en une seule entité, le Secrétariat :

- a) accélère la finalisation de l’étude sur la base des commentaires des parties prenantes, y compris l’élaboration du Manuel des procédures ainsi que du calendrier de la période de transition et d’autres dispositions connexes d’ici juin 2024 ; et*
 - b) coordonne avec les présidents d’APIRG et du RASG-AFI, pour une réunion extraordinaire conjointe d’APIRG et du RASG-AFI afin d’examiner et approuver les propositions.*
- 2.1.2 Il a été rappelé à la réunion que le Groupe régional Afrique-Océan Indien de planification et de mise en œuvre pour (APIRG) et le Groupe régional de sécurité de l’aviation pour la région AFI (RASG-AFI) ont été créés par le Conseil de l’OACI pour traiter de la planification et de la mise en œuvre de la navigation aérienne ainsi que des questions liées à la sécurité dans la région Afrique-océan Indien.
- 2.1.3 Les réunions APIRG/22 et RASG-AFI/5 de 2019 ont pris note de l’examen par le Conseil des termes de référence des PIRG et des RASG, ce qui a conduit à une mise à jour de leurs manuels de procédures respectifs. Par la suite, lors de la 40^{ème} Assemblée de l’OACI, il a été décidé d’aligner les calendriers des réunions des PIRG et des RASG sur les rapports annuels au Conseil. Cette décision a été mise en œuvre en 2020, le Conseil de l’OACI ayant approuvé un amendement aux termes de référence pour rendre obligatoire la tenue de réunions annuelles.
- 2.1.4 Fort de l’expérience acquise en organisant les réunions APIRG et RASG-AFI l’une après l’autre, la session conjointe des réunions APIRG/25 et RASG-AFI/8, compte tenu du nombre élevé de domaines communs et des niveaux de coordination qui en découlent, a appelé à une étude sur la faisabilité de la combinaison d’APIRG et du RASG-AFI en une seule entité à l’avenir, comme discuté en 2019 lors d’APIRG/22 .

2.1.5 Le résultat de l’étude a été présenté lors de la session conjointe d’APIRG/26 et du RASG-AFI/9 avec la proposition d’une entité combinée sous deux types de structure.

La structure 1 comprend les trois sous-groupes suivants :

- Sous-groupe Gestion des infrastructures et de l’information (IIM/SG) ;
- Sous-groupe Exploitation des aéroports et de l’espace aérien (AAO/SG) ; et
- Sous-groupe Supervision et gestion de la sécurité (SOM/SG).

La structure 2 comprend les cinq sous-groupes suivants :

- Sous-groupe Gestion de l’information (IM/SG) ;
- Sous-groupe Exploitation des aéroports (AOP/SG) ;
- Sous-groupe Gestion du trafic aérien et de recherche et sauvetage (ATM-SAR/SG) ;
- Sous-groupe Infrastructure et technologie du CNS (CIT/SG) ; et
- Sous-groupe Supervision et gestion de la sécurité (SOM/SG).

2.1.6 Lors de l’évaluation des deux structures proposées, de nombreux États et organisations ont soutenu la structure 1. La réunion a chargé le Secrétariat d’examiner les observations supplémentaires des États et des parties prenantes sur la proposition, d’élaborer un manuel de procédure d’ici juin 2024 et un plan pour la période de transition. Le Secrétariat a également été chargé de coordonner une réunion conjointe extraordinaire d’APIRG et du RASG-AFI pour examiner et approuver les propositions.

2.2 *Résumé des actions prises par le Secrétariat sur la décision 5/05 d’APIRG/26 et de RASG-AFI/9*

2.2.1. La réunion a été informée des actions prises par le Secrétariat sur la Décision 5/05 d’APIRG/26 et du RASG-AFI/9 sur l’amélioration de la structure d’APIRG et du RASG-AFI.

2.2.2. Il a été rappelé à la réunion que la session conjointe APIRG/26 et RASG-AFI/9 a convenu de fusionner les deux structures existantes en une seule structure composée du Comité de revue et de coordination des programmes (PRCC), des deux anciens sous-groupes (Sous-groupe gestion des infrastructures et de l’information (IIM/SG) et Sous-groupe de l’exploitation des aéroports et de l’espace aérien (AAO/SG)), et d’un troisième sous-groupe appelé Sous-groupe supervision et gestion de la sécurité (SOM/SG).

2.2.3. Après plusieurs réunions de coordination, le Secrétariat a peaufiné cette nouvelle structure, ce qui a conduit à l’élaboration d’un projet de manuel de procédure. Lors de l’élaboration du projet de manuel de procédure du Groupe et des nouvelles méthodes de travail, les considérations suivantes ont été prises en compte.

- Assurer l’alignement avec les termes de référence génériques des PIRG et des RASG approuvés par le Conseil pour améliorer les performances et les résultats escomptés ;
- Assurer la cohérence du projet de manuel de procédures avec la structure organisationnelle convenue ;

- Assurer la cohérence dans la composition, le rôle et les responsabilités du Comité de révision et de coordination des programmes (PRCC) ;
- Considérer l’alignement du calendrier des réunions des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) et des groupes régionaux de sécurité aérienne (RASG) avec l’obligation de rendre compte annuellement au Conseil ; et
- Apporter plus de clarté sur l’approche gestion des projets grâce à la concision des TdR des sous-groupes et des projets associés.

2.2.4. Le nom du groupe a également été révisé de « EWASPIRG » (Groupe régional ESAF et WACAF de planification et de mise en œuvre de la sécurité de l’aviation à « AASPG » (Groupe Afrique-Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système d’aviation) pour refléter ces mises à jour.

2.2.5. La réunion a pris note des actions prises et a salué le travail accompli par le Secrétariat.

2.3 *Présentation, discussion et approbation de la structure révisée basée sur les propositions élaborées par le Secrétariat et les commentaires des parties prenantes, y compris l’examen du projet de manuel de procédure du Groupe et de nouvelles méthodes de travail.*

2.3.1. Le Secrétariat a présenté la structure révisée, le projet de manuel de procédure du groupe et les nouvelles méthodes de travail pour examen par la réunion extraordinaire d’APIRG et du RASG-AFI.

2.3.2. Les raisons justifiant l’amélioration de la structure d’APIRG et du RASG-AFI et le résumé des actions prises par le Secrétariat sur la base de la Décision 5/05 d’APIRG/26 et du RASG-AFI/9 relative à l’amélioration de la structure des deux groupes sont présentés aux paragraphes 2.1 et 2.2 du présent rapport.

Examen de la structure de l’organisme amélioré « Groupe Afrique-Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système (AASPG) »

2.3.3. La réunion a convenu du nom de l’entité fusionnée à savoir « Groupe Afrique – Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système d’aviation (AASPG) ». La nouvelle structure de l’AASPG a été élaborée à la suite d’une analyse approfondie des structures organisationnelles, des termes de référence et des mandats d’APIRG et du RASG-AFI ainsi que de leurs organes contributeurs.

2.3.4. La structure de l’AASPG vise à rationaliser les ressources (humaines, financières, temps, etc.) et à assurer une étroite liaison et une harmonisation dans la planification, la mise en œuvre, l’exploitation et la supervision des activités de l’aviation civile dans la région. La structure de l’AASPG, telle que présentée à l’Appendice B, est composée des organes contributeurs suivants :

- Le Comité de revue et de coordination des programmes (PRCC) : Le PRCC est mandaté par l’AASPG pour exercer des fonctions spécifiques afin de coordonner et de guider la planification et la mise en œuvre, et les activités liées à la sécurité dans le cadre de l’AASPG, de faciliter les activités de l’AASPG lors de ses sessions et de faciliter la coordination avec les autres PIRG et RASG, les autres groupes régionaux et les

Réunion extraordinaire du Groupe régional Afrique – Océan Indien de planification et de mise en œuvre et du Groupe régional de sécurité de l’aviation pour la région Afrique - Océan Indien

organisations internationales identifiées par l'AASPG. Le PRCC doit notamment assurer la continuité entre les réunions de l'AASPG et prendre les mesures nécessaires pour éviter les retards de mise en œuvre entre les réunions de l'AASPG.

- Le sous-groupe de gestion des infrastructures et de l'information (IIM/SG) : L'IIM/SG est créé et mandaté par l'AASPG pour soutenir la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et mener des activités spécifiques visant à permettre à l'AASPG de s'acquitter de ses fonctions et responsabilités dans les domaines du CNS, de l'AIM et de la MET.
- Le sous-groupe de l'exploitation des aéroports et de l'espace aérien et (AAO/SG) : L'AAO/SG est créé et mandaté par l'AASPG pour soutenir la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et mener des activités spécifiques visant à permettre à l'AASPG de s'acquitter de ses fonctions et responsabilités dans les domaines de l'AOP, de l'ATM et du SAR.
- Le sous-groupe de gestion et de la supervision de la sécurité (SMO/SG) : Le SMO/SG est établi et mandaté par l'AASPG pour soutenir la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et mener des activités spécifiques visant à permettre à l'AASPG de s'acquitter de ses fonctions et responsabilités dans les domaines de la gestion et de la supervision de la sécurité.

2.3.5. Après discussion, la réunion a approuvé la structure révisée telle que proposée par le Secrétariat. La réunion a donc convenu de ce qui suit.

APIRG & RASG-AFI/EO – Décision EO/01 : Approbation de la structure de l'AASPG					
Pourquoi:	<i>Améliorer les performances d'APIRG et du RASG-AFI, en rationalisant les ressources (humaines, financières, temps, etc.) et en assurant un lien étroit et une harmonisation dans la planification, la mise en œuvre, l'exploitation et la supervision des activités de l'aviation civile dans la région ;</i>				
Quoi:	<i>a) L'APIRG et le RASG-AFI sont fusionnés en une seule entité appelée « Groupe Afrique-Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système d'aviation (AASPG) » ; et b) La structure organisationnelle de l'AASPG est approuvée tel que présenté à l'Appendice 2B du rapport.</i>				
OMS:	<i>APIRG et RASG-AFI</i>				
Quand:	<i>19 juillet 2024</i>				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi nécessaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Métrique	Métrique 1 : Structure	Moyens de collecte	Moyenne 1 : N/A

Réunion extraordinaire du Groupe régional Afrique – Océan Indien de planification et de mise en œuvre et du Groupe régional de sécurité de l’aviation pour la région Afrique - Océan Indien

	Non <input type="checkbox"/>		approuvée de l'AASPG		
--	------------------------------	--	----------------------	--	--

Examen du projet de manuel de procédure de l'AASPG

2.3.6. Le secrétariat a présenté à la réunion le projet de Manuel de procédure de l'AASPG. Le Manuel est organisé en sections et en parties décrivant le mandat, la composition, la position au sein de l'OACI, les modalités de travail, les règles de procédure et pratiques régissant la conduite des activités. Les sections et parties, ainsi que la numérotation des pages, ont été conçus pour offrir une certaine souplesse, facilitant la révision ou l'ajout de nouveaux éléments.

2.3.7. La première édition du Manuel de procédures de l'AASPG reflète les recommandations de divers organes de l'OACI, notamment la Commission de la navigation aérienne et la Réunion régionale spéciale AFI de navigation aérienne, visant à harmoniser les stratégies de mise en œuvre des systèmes ATM et à améliorer les performances des PIRG et des RASG. Elle intègre également la fusion de l'APIRG et du RASG-AFI en un seul groupe régional, conformément aux recommandations et aux mises à jour du Conseil de l'OACI. Le projet proposé est inclus dans l'annexe C.

2.3.8. La réunion a salué le travail accompli par le Secrétariat. La réunion a chargé le Secrétariat d'examiner les commentaires et les contributions des participants sur la proposition, de diffuser aux États le projet révisé du Manuel de procédure pour de nouvelles contributions et commentaires d'ici septembre 2024. Le projet final du Manuel de procédure de l'AASPG sera soumis à l'examen de la réunion d'APIRG et du RASG-AFI qui se tiendra en novembre 2024 en Afrique du Sud. La décision suivante a donc été formulée.

APIRG & RASG-AFI/EO - Décision EO/02 : Finalisation du manuel de procédure de l'AASPG	
Pourquoi:	<i>Pour accélérer l’opérationnalisation du Groupe Afrique – Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système d’aviation (AASPG),</i>
Quoi:	<i>Le secrétariat circulera le projet de manuel de procédure aux États et aux parties prenantes, recueillera leurs contributions supplémentaires avant le 30 septembre 2024 et finalisera le manuel, pour examen par la prochaine réunion d'APIRG et du RASG-AFI.</i>
OMS:	<i>Le Secrétariat</i>
Quand:	<i>30 septembre 2024,</i>
Suivi de la mise en œuvre	

Réunion extraordinaire du Groupe régional Afrique – Océan Indien de planification et de mise en œuvre et du Groupe régional de sécurité de l’aviation pour la région Afrique - Océan Indien

Suivi nécessaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Métrique	Mesure 1 : Manuel AASPG finalisé	Moyens de collecte	Moyenne 1 : SL
------------------	---	----------	---	-----------------------	----------------

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : DISCUSSION SUR LES DISPOSITIONS TRANSITOIRES POUR LES GROUPES

Mandat du Groupe

- 3.1. La réunion a rappelé que le Groupe Afrique – Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système d'aviation (AASPG) devra adopter une structure organisationnelle et des méthodes de réunion qui répondent efficacement aux besoins de mise en œuvre de la région AFI tout en restant aligné sur les plans mondiaux et régionaux, tels que le GANP, le GASP et le GASeP. Il doit également assurer la coordination et la coopération entre tous les États et les parties prenantes.
- 3.2. L'AASPG est responsable de l'élaboration et de la mise à jour du Plan régional de navigation aérienne et du Plan régional de sécurité de l'aviation de la région AFI. Le Groupe est également chargé d'identifier et de résoudre les carences relatives aux activités de mise en œuvre et de supervision et de la sécurité. Il s'agit d'un mécanisme de planification et de coordination et, bien que la mise en œuvre incombe aux États, l'AASPG peut jouer un rôle important dans le soutien à la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) ainsi que des exigences régionales.
- 3.3. L'AASPG s'appuiera sur le travail déjà réalisé par l'APIRG et le RASG-AFI ainsi que par les États, les Bureaux régionaux de l'OACI et les organisations régionales et sous-régionales existantes pour soutenir le développement, la maintenance et la mise en œuvre des plans régionaux.

Approbation de l'AASPG par le Conseil de l'OACI

- 3.4. La réunion a rappelé que l'APIRG et le RASG-AFI sont des groupes régionaux créés par le Conseil de l'OACI.
- 3.5. APIRG a été créé par le Conseil de l'OACI, en 1980, comme recommandé par la sixième réunion régionale de navigation aérienne de l'AFI (AFI/6) tenue en 1979, tandis que le Conseil de l'OACI, lors de la quatrième réunion de sa 190e session tenue le 25 mai 2010, par la décision C-DEC 190/4, a approuvé la création des RASG, y compris le RASG-AFI pour la région Afrique-océan Indien, dans le but de soutenir un cadre de performance régional pour la gestion de la sécurité.
- 3.6. Le nouveau groupe (AASPG) remplaçant l'APIRG et le RASG-AFI sera donc soumis au Conseil de l'OACI pour approbation.

Dispositions transitoires

- 3.7. La réunion a discuté des dispositions transitoires proposées, qui comprennent la poursuite des activités d'APIRG et du RASG-AFI jusqu'à ce que le Conseil de l'OACI approuve l'AASPG.
- 3.8. Après approbation, les sous-groupes IIM et AAO continueront sous l'AASPG, tandis que le nouveau sous-groupe SMO commencera ses travaux.
- 3.9. La première réunion de l'AASPG sera convoquée en 2025 pour assurer une transition en douceur entre l'APIRG et le RASG-AFI, et l'AASPG, après quoi les anciens groupes cesseront d'exister et l'AASPG reprendra leurs responsabilités. L'AASPG élira son président et ses vice-présidents au cours de cette réunion.
- 3.10. La réunion a convenu de délibérer sur les dispositions transitoires lors de la prochaine réunion d'APIRG et du RASG-AFI qui se tiendra en novembre 2024 en Afrique du Sud.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN ET ADOPTION DES CONCLUSIONS ET DES DÉCISIONS DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'APIRG ET DU RASG-AFI

- 4.1. La réunion a examiné et adopté les décisions de la réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI telles que présentées dans le texte du rapport.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

- 5.1. Il a été rappelé à la réunion que les prochaines réunions APIRG/27 et RASG-AFI/11 se tiendront du 4 au 8 novembre 2024 en Afrique du Sud.
- 5.2. Au cours de la séance de clôture, des allocutions ont été prononcées par M. Prosper Zo'o Minto'o, Directeur régional du Bureau WACAF de l'OACI, M. Fred K. Bamwesigye, Président du RASG-AFI et Mme Paule Assoumou Koki, Présidente d'APIRG.
- 5.3. Dans son allocution de clôture, M. Prosper Zo'o Minto'o, Directeur régional du Bureau WACAF de l'OACI, a remercié la République Gabonaise d'avoir accueilli la réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI. Il a souligné les réalisations des réunions, soulignant que le Secrétariat circulera le projet de première édition du Manuel de procédures de l'AASPG pour examen et contributions des États et des parties prenantes, comme convenu lors de la réunion.
- 5.4. Le président du RASG-AFI, M. Fred K. Bamwesigye, a félicité la réunion pour la participation efficace et les contributions qui ont contribué aux délibérations.
- 5.5. La Présidente d'APIRG, Mme Paule Assoumou Koki a exprimé sa gratitude à la République Gabonaise pour avoir abrité la réunion. Elle a souhaité un bon retour à tous les participants et a officiellement clos la réunion.

_____FIN_____